

Des réseaux de recherche agricole : partager de maigres ressources

Tisser des liens entre les institutions : au service du Pacifique

Un réseau d'information agricole dans le Pacifique : collaborer pour aller de l'avant

Bâtir des réseaux d'information agricole dans les Caraïbes : relever des défis au paradis

Réseaux de recherche

L'objectif d'un réseau, c'est d'échanger des informations et des ressources au bénéfice de tous. C'est parfaitement adapté à la recherche, secteur où les ressources sont minces mais où les avantages que procurent les échanges sont énormes.

Les institutions et les pays qui s'associent à un réseau peuvent résoudre leurs problèmes plus rapidement : mettre les compétences en commun allège le travail de chacun. Un pays peut exploiter les découvertes de la recherche des pays voisins : une nouvelle variété de riz ou une technique de lutte contre un parasite. Cela permet de réduire le volume global des investissements dans la recherche et crée des compétences globales sur lesquelles les pays les plus petits ou les plus pauvres peuvent s'appuyer.

Un chercheur qui s'engage dans un réseau peut bénéficier de contacts formels et informels avec des collègues lointains, trouver des occasions de collaboration sur des problèmes communs, découvrir des occasions de voyager pour étudier ou présenter les résultats de ses propres recherches. Les partenaires de coopération apprécient les réseaux car ils permettent de mieux valoriser les investissements qu'ils font dans le secteur de la recherche.

Il n'est donc pas étonnant de constater que les réseaux de recherche sont appréciés dans les pays en développement. Mais pour autant, leur mise sur pied et leur fonctionnement ne sont pas toujours évidents : cela demande de la part de chaque membre un engagement fort et de la ténacité. Heureusement, le développement de l'informatique, de la messagerie électronique et de l'Internet offre de nouveaux outils de communication pour mieux gérer et coordonner les réseaux.

Réseaux de recherche

Des réseaux de recherche agricole Partager de maigres ressources



Paul Mundy

La plupart des pays en développement ont comme point commun leur dépendance vis-à-vis de l'agriculture. Un autre est la complexité des problèmes que les producteurs ruraux ont à résoudre. Une véritable armée de maladies et de ravageurs prospèrent sous les climats tropicaux. Lorsque la sécheresse sévit et que les sols sont épuisés, peu de variétés végétales pourront augmenter leurs rendements ; l'élevage du bétail produit des résultats dérisoires en termes de lait et de viande. Sécheresses, inondations, érosion, déforestation et désertification menacent la production agricole. La faiblesse des capitaux, de l'offre de crédits, des routes, des marchés n'incitent pas les agriculteurs à investir dans leurs entreprises ni à commercialiser leurs productions.

Cela signifie-t-il qu'il faille investir davantage dans la recherche agricole ? Oui, et d'autant plus que les études récentes ont montré que l'investissement dans la recherche produit des résultats spectaculaires, en termes de rendement donc d'augmentation de la production et des revenus des producteurs.

Mais cela ne signifie pas qu'il existe suffisamment de ressources financières à cette fin. La recherche agricole est une activité coûteuse qui, malheureusement, attire peu d'investisseurs dans la plupart des pays en développement. Les gouvernements ne peuvent pas (ou ne veulent pas) y consacrer leurs ressources.

Mettre les ressources en commun

Une solution à ce problème consiste à mettre les ressources en commun. Malgré leurs différences, les pays des grandes régions présentent de nombreuses similarités. Le groupe des pays du Sahel, de la Mauritanie au Tchad, cultivent les mêmes végétaux, élèvent les mêmes types d'animaux, ont des écosystèmes comparables et sont affectés de la même façon par la sécheresse et la désertification. C'est également vrai des pays d'Afrique orientale, australe, ainsi que pour les îles du Pacifique et des Caraïbes.

Partager les ressources est particulièrement intéressant pour les petits pays insulaires des Caraïbes et du Pacifique. Un pays qui ne compte que quelques centaines de milliers d'habitants ne peut pas espérer disposer d'un institut de recherche totalement équipé avec des chercheurs de haut niveau ; mais en groupant leurs ressources, une douzaine de pays de ce type peuvent mettre en place une institution de recherche de haut niveau.

L'Institut pour la recherche, la vulgarisation et la formation en agriculture (IRETA) dans les Samoa est une institution au service de 12 pays du Pacifique. Il a le statut d'un département de l'université du Pacifique Sud. Il organise des ateliers et des sessions de formation, conduit des recherches, facilite les échanges d'informations et publie un bulletin, *South Pacific Agricultural News* (voir p. 200).



Le bétail revêt une importance capitale pour l'économie sahélienne et occupe une place prépondérante dans les activités du CORAF
(Photo : CORAF)

L'institution équivalente dans les Caraïbes anglophones est l'Institut caribbe de recherches agricoles pour le développement (CARDI – Caribbean Agricultural Research and Development Institute). Situé à la Trinité, il a des correspondants dans les 13 pays associés à ses activités. Il bénéficie de liens étroits avec une autre institution régionale, l'université des Indes Occidentales (the University of West Indies) et assure le secrétariat d'une autre organisation : le PROCICARIBE, un réseau de recherche agricole qui couvre pratiquement tous les pays et territoires des Caraïbes (voir p. 213).

Réseaux africains

Paradoxalement, de nombreux pays africains doivent affronter les mêmes problèmes que les petites nations des Caraïbes et du Pacifique. Bien que certains d'entre eux soient très étendus, leurs infrastructures de transport et de communication ont des difficultés à maîtriser les problèmes liés aux grandes distances à parcourir.

La réponse africaine a consisté à créer des associations liant les institutions de recherche. Trois associations de ce type couvrent le continent au sud du Sahara : l'association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA – Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa), basée en Ouganda, le conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF), basé au Sénégal et couvrant 22 pays, le centre de coopération, de recherche et de formation pour l'agriculture et ressources naturelles en Afrique australe (SACCAR – Southern African Center for Cooperation in Agricultural and Natural Resources Research and Training), basé au Botswana, au service des pays d'Afrique australe.

Généralement, ces associations disposent d'un petit secrétariat basé au siège, chargé de coordonner le travail et de faciliter les échanges d'informations entre les pays. L'essentiel des travaux de recherche est mené dans les différents pays concernés à travers des réseaux de chercheurs. Ces réseaux associent les chercheurs (des institutions nationales de recherche, des universités ou des centres internationaux



Réseaux de recherche

de recherche) et des représentants d'organisations paysannes et d'ONG. Le CORAF anime 11 réseaux de ce type : bananes et plantains, manioc, coton, lutte contre la sécheresse, forêts, ressources biogénétiques, arachide, horticulture, élevage, maïs et riz. Chaque réseau coordonne le travail d'environ 200 chercheurs dans les différentes institutions nationales de recherche.

Les programmes de recherche peuvent être mis en œuvre par des groupes d'institutions nationales, par des consultants provenant d'organisations comme la GTZ ou par des centres internationaux de recherche. L'AVRDC (Asian Vegetable Research and Development Center) met en œuvre le programme de recherche du SACCAR sur les végétaux en Tanzanie, alors que l'IITA (Institut international d'agriculture tropicale) coordonne les travaux des associations de recherche sur le manioc et la patate douce au Malawi.



Les journées agricoles, comme celles organisées par le CORAF au Sénégal, permettent aux responsables et aux agriculteurs de s'informer sur les dernières technologies agricoles
(Photo : CORAF)

Échanges d'informations

Les mécanismes d'échange d'informations sont assurés par des bulletins, comme l'*Agriforum* de l'ASARECA ou *Coraf Action*, des revues scientifiques comme le *Zimbabwe Journal of Agricultural Research*, soutenu par le SACCAR, des publications et des rapports.

Depuis peu, des sites Internet ont fait leur apparition dans ce paysage. Le CORAF et le SACCAR ont les sites les plus complets, avec des informations sur les associations, la consultation en ligne de leurs bulletins et les adresses des réseaux. Il est clair que les ressources de l'Internet permettront d'aller beaucoup plus loin : listes de distribution aux membres des réseaux par courrier électronique, sites à accès limité pour permettre l'analyse, l'exploitation et la publication de données réservées à des groupes de chercheurs, liens avec d'autres sites intéressants, envoi de projets d'articles pour recueillir des commentaires avant leur publication, conférences électroniques pour débattre des grands problèmes. Le CORAF comme le SACCAR ont des projets pour développer ce type d'activités.

L'échange est-il rentable ?

Ces réseaux ne sont pas seulement destinés à coordonner les travaux des chercheurs. Ils couvrent également deux autres fonctions essentielles : d'abord, ils permettent aux décideurs de débattre de problèmes communs et de partager leurs pratiques et leurs expériences ;

ENCADRÉ 18**Couverture géographique**

La plupart des pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique sont affiliés à au moins un des six réseaux régionaux de recherche.

| Régions | Caraïbes | Caraïbes | Afrique orientale et centrale | Afrique occidentale et centrale | Afrique australe | Pacifique |
|-------------------------------|---|--|---|---|--|--|
| Institutions | CARDI | PROCICARIBE | ASARECA | CORAF | SACCAR | IRETA |
| Organismes associés | Caribbean Community (Caricom) | Ministères de l'agriculture des pays membres | Instituts nationaux de recherche des pays membres | Instituts nationaux de recherche des pays membres | Southern African Development Community (SADC) | University of the South Pacific |
| Siège | St Augustine (Trinité et Tobago) | St Augustine (Trinité et Tobago) (CARDI) | Entebbe (Ouganda) | Dakar (Sénégal) | Gaborone (Botswana) | Apia (Samoa) |
| Nombre de pays membres | 13 | 22 | 10 | 21 | 11 | 12 |
| Pays membres | Antigua et Barbuda Barbades Belize Dominique Grenade Guyana Îles Vierges Jamaïque Montserrat St Christophe-et-Nevis St Lucie St Vincent et les Grenadines Trinité et Tobago | Antigua et Barbuda Bahamas Barbades Belize Cuba Curaçao Dominique Guyane française Grenade Guadeloupe Guyana Haïti Îles Vierges Jamaïque Martinique Montserrat Rép. dominicaine St Christophe-et-Nevis St Lucie St Vincent et les Grenadines Suriname Trinité et Tobago | Burundi Erythrée Ethiopie Kenya Madagascar Rép. démocratique du Congo Rwanda Soudan Tanzanie Ouganda | Bénin Burkina Faso Cameroun Cap Vert Congo Côte d'Ivoire Gabon Gambie Ghana Guinée-Bissau Guinée Mali Mauritanie Niger Nigeria Rép. centrafricaine Rép. démocratique du Congo Sénégal Sierra Leone Tchad Togo | Afrique du Sud Angola Botswana Lesotho Malawi Maurice Mozambique Namibia Swaziland Zambie Zimbabwe | Fidji Îles Cook Îles Marshall Îles Solomon Kiribati Nauru Niue Tokelau Tonga Tuvalu Vanuatu Samoa |

Réseaux de recherche

ensuite, ils peuvent fournir des conseils pour la réorganisation des systèmes de recherche, de gestion et de communication. Des experts d'un pays donné peuvent demander une assistance à leurs collègues d'un autre pays, au-delà des barrières techniques et bureaucratiques.

Les associations présentent aussi des avantages pour les bailleurs de fonds et les partenaires de coopération. Financer des recherches identiques dans des pays voisins est inefficace et coûteux. En mutualisant les ressources à travers des associations régionales de recherche, les bailleurs de fonds, les gouvernements et les institutions de recherche s'assurent que les savoirs et les moyens nécessaires pourront être mis en œuvre pour résoudre les problèmes et que les résultats des recherches seront disponibles pour tous les membres. Les institutions partenaires en matière de recherche (centres internationaux de recherche, agences des Nations unies, institutions de recherche dans les pays développés) trouvent également plus efficace de travailler avec des associations multinationales.

Il ne faut pas croire pour autant que la coordination soit chose facile. Il est plutôt difficile de réunir des chercheurs dans un même laboratoire pour les faire travailler ensemble, alors qu'ils se trouvent aux deux extrémités d'un continent ou de part et d'autre d'un océan. Les contraintes de priorités, de calendrier, les réticences à libérer des chercheurs surchargés ou à mobiliser de faibles ressources, des querelles d'affectations de budgets, sont autant d'obstacles à surmonter. Quelques réseaux sont particulièrement efficaces et appréciés tant par leurs membres que par l'extérieur. D'autres sont moins actifs.

Malgré leurs limites, les associations de recherche représentent une voie d'avenir pour mieux exploiter des ressources limitées et les mettre au service de tous. Grâce à l'Internet, elles se renforcent et gagnent en efficacité et on peut miser sur un accroissement de leur potentiel dans l'avenir.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa (ASARECA), PO Box 765, Entebbe (Ouganda).
Tel. (256) 42 20212, 42 20556/ 42 321389/ 42 321314 ; fax (256) 42 21126/ 42 21070 ; e-mail asareca@imul.com

Caribbean Agricultural Research and Development Institute (CARDI), University of West Indies (UWI) Campus, St Augustine (Trinité et Tobago). Tel. (1 809) 645 1205 to 7 ; fax (1 809) 645 1208 ; e-mail infocentre@cardi.org ; Internet www.cardi.org

Conférence des responsables de recherche agronomique africains (CORAF), BP 8237, Dakar-Yoff (Sénégal). Tel. (221) 825 9618 ; fax 825 5569 ; e-mail secoraf@telecomplus.sn ; Internet www.coraf.org

Institute for Research, Extension and Training in Agriculture (IRETA), Alafua Campus, University of the South Pacific, Private Bag, Apia, (Samoa). Tel. (685) 21671 ; fax (685) 22933 ; e-mail uspireta@samoa.usp.ac.fj

PROCICARIBE Secretariat, CARDI, UWI Campus, St Augustine, (Trinité et Tobago). Tel. (1 868) 645 1205 ; fax (1 868) 645 1208 ; e-mail procicaribe@cardi.org ; Internet www.procicaribe.org

Southern African Centre for Cooperation in Agricultural and Natural Resources Research and Training (SACCAR), Private Bag 00108, Gaborone (Botswana). Tel. (267) 328847-8 ; fax (267) 328806 ; e-mail bndunguru@saccar.info.bw ; Internet www.ibis.bw~saccar

Réseaux de recherche

Tisser des liens entre les institutions
Au service du Pacifique



Paul Mundy

Les pièces d'un puzzle

Un système d'information agricole est comme un puzzle. Il se compose d'une grande quantité de pièces : institutions de recherche, agences de vulgarisation, ministères de l'agriculture, ONG, organisations paysannes, universités, agences internationales de recherche, stations de radio... Chacun de ces éléments joue un rôle particulier : conduire des recherches, produire des programmes radio et ainsi de suite. Pour que le tableau soit complet, chaque pièce doit se trouver à sa place et être reliée aux pièces voisines.

Mais qu'est-ce qui maintient la cohérence d'ensemble du puzzle ? Comment les pièces sont-elles liées aux autres ? Comment un agent de vulgarisation situé à un point précis est-il informé des résultats de recherches conduites ailleurs ? Comment le responsable d'un ministère a-t-il accès à l'information mise en mémoire dans une base de données ou sur l'Internet ?

Produire le ciment qui consolidera ces liens est le travail d'une petite équipe d'agents de liaison agricoles, les ALO (Agricultural liaison officers) répartis dans neuf pays du Pacifique Sud. Ces agents sont des fonctionnaires des ministères de l'agriculture de chaque pays et leur travail consiste à être l'agent de liaison de l'Institut pour la recherche, la vulgarisation et la formation en agriculture (IRETA – Institute for Research, Extension and Training in Agriculture) à l'université du Pacifique Sud, aux Samoa (voir encadré 19).

Plusieurs casquettes

Les ALO sont à eux seuls tout un service d'information. Vous voulez avoir de l'information sur les derniers résultats de la recherche sur la rouille des feuilles de taro, une maladie qui affecte ce tubercule qui constitue la nourriture de base de presque tout le Pacifique ? Allez voir un ALO. Vous voulez participer à une session de formation proposée par l'unité de formation de l'IRETA à Alafua ? Demandez à votre ALO. Vous avez un projet de programme radio sur les récifs de corail ? Vous avez trouvé : c'est à l'ALO qu'il faut en parler.

C'est le programme régional de développement agricole du Pacifique Sud de l'USAID, qui a mis en place le système des ALO en 1983. Les tâches des ALO étaient d'assurer la diffusion des nouvelles technologies agricoles mises au point par l'école d'agriculture de l'université du Pacifique Sud. Ils ont rapidement joué un rôle de liaison entre l'école et l'IRETA d'une part, et les ministères nationaux de l'agriculture d'autre part.

Cette fonction s'est avérée très utile, si utile que lorsque le projet de l'USAID a pris fin après 10 ans, les ministères nationaux ont pris en charge les équipes et leur ont donné un statut permanent de fonctionnaires, chargés de l'information, de la vulgarisation et de l'animation d'émissions de radio ou de la formation.

ENCADRÉ 19

L'IRETA

L'IRETA constitue un département de l'université du Pacifique Sud, une institution commune à 12 pays du Pacifique, des îles Salomon et du Vanuatu à l'ouest aux îles Cook à l'est, et des îles Marshall au nord au Tonga, au sud. Ses trois missions principales sont la recherche, la vulgarisation et la formation.

Recherche

L'IRETA conduit un programme de recherche agricole appliquée pour améliorer la production alimentaire et la productivité agricole. Ses principaux domaines de recherche couvrent la reproduction des tubercules, la production de la soie, les agricultures d'atolls, l'agriculture polynésienne, l'utilisation des produits locaux pour nourrir le cheptel, l'agroforesterie et les techniques post-récolte.

Vulgarisation

Le programme de vulgarisation comprend le réseau ALO, les services des médias électroniques et la publication. Le service d'édition de documents imprimés dispose d'un équipement de publication assistée par ordinateur : il produit des manuels techniques, des livrets de vulgarisation et des brochures, le bulletin *Les nouvelles de l'agriculture dans le Sud Pacifique* (*South Pacific Agricultural News*), *La revue agricole du Pacifique Sud* (*Journal of South Pacific Agriculture*).

Formation

Le centre de formation de l'IRETA dispose d'une capacité d'accueil de sessions de formation non formelles de courte durée et d'ateliers. Ses équipements comprennent l'hébergement des participants, une salle de formation (un *fale* traditionnel samoan, d'une capacité de 50 personnes), des services de restauration et des bureaux.

L'IRETA héberge également le bureau régional du CTA pour le Pacifique Sud.



Un numéro du *South Pacific Agricultural News*, le bulletin de l'IRETA

Les ALO peuvent porter plusieurs casquettes et remplir les fonctions de documentalistes, d'agents d'information, de producteurs radio, de rédacteurs du bulletin, de formateurs et de vulgarisateurs. Ils assurent la gestion des collections d'ouvrages d'information agricole et des publications. Ils collectent de l'information sur des CD-ROM et sur l'Internet. Ils conçoivent et réalisent des programmes de radio pour les agriculteurs et rédigent des articles pour le bulletin de l'IRETA, *Les nouvelles de l'agriculture dans le Pacifique Sud*. Ils assurent la formation des vulgarisateurs et des agents gouvernementaux, et prodiguent des conseils sur les techniques culturales.

Des hauts et des bas

Il y a eu des hauts et des bas, naturellement. Les financements extérieurs se sont réduits. Les ALO se réunissaient deux fois par an. La première rencontre était consacrée à la formation et à l'actualisation des connaissances et se déroulait dans un pays différent à chaque session pour que les ALO prennent connaissance des nouvelles idées et de la situation de l'agriculture. La deuxième réunion se tenait à Alafua et était consacrée aux questions administratives et financières. Désormais, il n'y a plus qu'une seule réunion par an et elle doit aborder à la fois les questions de formation et les problèmes administratifs et financiers.



Logo de l'université du Pacifique Sud

Les changements intervenus dans les ministères nationaux ont également eu des répercussions sur les ALO. Noo Tokari, l'ALO des îles Cook, dit que l'équipe chargée de l'agriculture a été réduite de 100 à 26 personnes et que le service de vulgarisation du ministère a été supprimé. Au Tonga, l'affectation de l'ALO Sione Hausia est passée de service en service, perturbant la continuité de son travail et la production du bulletin que Sione produisait. Aux îles Salomon, le seul poste occupé par le collègue de l'ALO Alfred Maesulia au ministère de l'agriculture a été aboli, laissant à Alfred l'ensemble de la charge de travail. Au Vanuatu, le poste d'ALO a été supprimé en 1999. Enfin, à Tuvalu, l'ALO Uatea Vave, comme les autres fonctionnaires de l'agriculture, a quitté la capitale Funafuti pour l'île isolée de Vaiputu, où les difficultés de communication handicapent la qualité de son travail.

Un avenir incertain

Le réseau des ALO est actuellement l'objet d'un grand débat dans la région. Est-il efficace ? Remplit-il sa mission ? Des réformes importantes seraient sans doute nécessaires pour améliorer son fonctionnement. Pour cela, il est essentiel d'obtenir un soutien effectif des gouvernements nationaux. Un réseau ne peut fonctionner et rendre des services s'il ne dispose pas d'un tel soutien et si, dans le même temps, il n'est pas capable de s'adapter au contexte dans lequel il s'inscrit.

Le rôle des ALO est en train de changer, et pas seulement en raison des nouvelles technologies. Les ALO doivent acquérir de nouvelles compétences : mise en page assistée par ordinateur, messagerie électronique, navigation sur l'Internet, recherche d'informations sur ordinateur, etc. Les compétences existantes doivent par ailleurs être actualisées. La réunion annuelle de 1999 comprenait une formation pratique d'une semaine au cours de laquelle les ALO ont réalisé un programme vidéo, se sont entraînées à la rédaction et à la correction de documents de vulgarisation, se sont initiées à la mise en page des documents imprimés et à la recherche d'informations sur CD-ROM. Ils se sont également familiarisés à l'utilisation de la messagerie électronique et à la recherche d'informations sur l'Internet.

Au fur et à mesure que les médias électroniques se développent (à travers des services comme l'USPnet, par exemple), d'autres évolutions du rôle des ALO sont prévisibles. Les ordinateurs et l'Internet deviennent des outils familiers et il sera bientôt facile, pour tout un chacun, d'accéder à l'information, au-delà des océans, sans avoir à passer par les ALO. Cela ne les éliminera pas mais conduira à une évolution de leurs activités : ils deviendront davantage des assistants que des intermédiaires pour accéder aux sources d'information.

ENCADRÉ 20

Un personnel polyvalent

L'information et la communication sont des secteurs de plus en plus spécialisés. Un cadreur compétent n'a qu'une seule chose à faire : tourner des images vidéo. Il (ou elle) n'a pas à s'occuper d'écriture de scénario, de montage ou d'organisation de la production, sans parler de la construction de sites Internet ou de la réalisation de programmes radiophoniques. De la même façon, un bibliothécaire est un bibliothécaire : il (ou elle) n'est pas supposé(e) rédiger un bulletin ou enseigner les techniques culturelles à des paysans.

Mais, dans les petites institutions, les lieux isolés et les petits pays, il n'y a pas assez de ressources pour payer de nombreux spécialistes. Les structures de communication ont bien souvent des moyens limités et des équipes réduites à une ou deux personnes.

Une solution à ce problème consiste à sous-traiter certains aspects qui peuvent nécessiter des équipements coûteux à des organismes extérieurs, comme la production vidéo ou l'impression de documents écrits, par exemple. Cette solution est naturellement préconisée par les projets de développement de courte durée financés par des partenaires extérieurs, qui bien souvent mobilisent des sommes importantes pour financer des services extérieurs, mais ne voient pas l'intérêt de bâtir une compétence technique interne pour les prendre en charge.

Certaines institutions plus permanentes, comme les ministères de l'agriculture ou les agences de vulgarisation, doivent gérer avec précaution des budgets limités. Ils ont donc intérêt à disposer d'équipes de communication très polyvalentes et capables de prendre en compte avec compétence toute une gamme de tâches.

Cela signifie qu'il faut assurer leur formation en conséquence : production vidéo, mise en page de documents, recherche et gestion de l'information, informatique, etc. Cela signifie également qu'ils auront besoin de l'assistance de spécialistes pour assurer leur formation, leur donner accès aux informations et les conseiller à la demande.

Le système des ALO de l'IRETA est une référence dans ce domaine. Les ALO sont des généralistes : ils savent faire un peu de tout. Mais ils devraient pouvoir faire appel à des équipes spécialisées comme celle du service des médias électroniques de l'IRETA, par exemple. Et l'IRETA devrait être en mesure de leur offrir des formations régulières pour actualiser leurs compétences.

Vidéo pour le Pacifique

La vidéo est un média extrêmement efficace, s'il est exploité convenablement. Mais les institutions de recherche et de vulgarisation agricole qui souhaitent utiliser la vidéo ont un problème : les publics sont habitués aux programmes de télévision produits dans les pays développés et ils sont devenus très exigeants sur la qualité de l'image, de l'éclairage et du son.

Ils exigent des mouvements de caméra irréprochables, des comédiens et des narrateurs professionnels, des montages habiles et beaucoup d'effets spéciaux. Comment une institution agricole peut-elle être compétitive dans ce domaine ? Une erreur courante consiste à acheter un équipement vidéo (caméras et banc de montage), de donner une formation minimale à l'équipe et, avec cela, d'espérer remporter des prix de réalisation. Bien trop souvent, certains « détails » sont ignorés :

Réseaux de recherche

- *Combien cela coûtera-t-il ?* Si l'on comptabilise les salaires, les transports, les équipements, la maintenance et les consommables, un simple programme vidéo peut coûter des milliers d'euros.
- *Quels types de formation seront nécessaires ?* Un équipement professionnel appelle une équipe professionnelle.
- *De quels types d'équipement a-t-on besoin ?* Les stations de télévision sont exigeantes sur les formats vidéo qu'elles acceptent de diffuser.
- *Comment les vidéos seront-elles distribuées ?* Il peut être nécessaire de payer les coûts de diffusion sur les antennes ou de mettre en place un système de copie et de distribution de cassettes pour que les agriculteurs puissent visionner les programmes à l'occasion de sessions de formation.

Le résultat ? Des programmes de qualité médiocre ou simplement quelques images hésitantes de dignitaires visitant une station d'essais. De telles images ne peuvent pas être exploitées sur une antenne professionnelle (sauf peut-être dans le journal du soir) et ne présentent aucun intérêt dans des programmes éducatifs.

L'unité des médias électroniques de l'IRETA

C'est évident, la production de vidéo de qualité professionnelle demande des investissements importants et une planification rigoureuse. C'est typiquement le genre de choses que l'on peut demander à une institution régionale comme l'IRETA. Il ne serait pas rentable de mettre en place une structure de production vidéo pour l'agriculture dans chaque pays du Pacifique : pour produire des programmes de la qualité visée, ces structures auraient besoin d'équipements de prise de vue et de montage sophistiqués et de techniciens hautement spécialisés.

Il se trouve que de nombreux programmes sont facilement « transposables ». Un programme sur les récifs de corail ou sur les maladies du bétail dans un pays du Pacifique peut probablement être utilisé tel quel ou moyennant une petite adaptation dans d'autres pays. Il serait donc plus sensé d'avoir une équipe centrale de production qui disposerait de tout le matériel nécessaire, qui pourrait mobiliser toutes les compétences requises pour produire des programmes de premier ordre et envoyer des équipes mobiles ici et là pour tourner des séquences extérieures si nécessaire.

L'unité des médias électroniques de l'IRETA présente ces caractéristiques. Elle peut apporter un appui aux activités de vulgarisation, d'éducation et de formation des ministères nationaux de l'agriculture dans le Pacifique, de même qu'à l'école d'agriculture de l'université du Pacifique Sud. Au-delà de la vidéo, l'unité dispose également d'équipements radio et peut assurer une diffusion par satellites.

Services vidéo

L'unité dispose d'excellents équipements qui peuvent produire des programmes de qualité professionnelle avec des effets spéciaux et des animations graphiques. L'unité produit généralement des programmes éducatifs ou des programmes de formation de courte durée qui sont

distribués à travers le réseau des ALO de l'IRETA dans les ministères nationaux de l'agriculture. L'unité actualise également les programmes vidéo existants, au fur et à mesure des nouvelles découvertes des chercheurs.

Cette unité dispose d'un catalogue de plus de 400 titres sur l'agriculture, dont 80 produits localement. Ces vidéos sont prêtées aux pays couverts par l'IRETA. L'unité propose également d'autres prestations audiovisuelles, comme des systèmes de sonorisation ou de projection pour les conférences, sessions de formation et expositions.

Nouveaux équipements, nouveaux services

L'équipement de l'unité de production radio a été récemment renouvelé. Les nouveaux équipements permettent désormais de produire des programmes dignes de ce nom. En effet, pendant des années, cet aspect avait été négligé, en raison de contraintes budgétaires et de manque de personnels qualifiés.

L'université du Pacifique Sud est en train de mettre en place un système de communications par satellites pour mettre en réseau ses différents sites dans les 12 pays concernés. Ce réseau propre à l'université, appelé USPnet, permettra de diffuser en direct des conférences données à partir des campus universitaires de Vanuatu, des Fidji et des Samoa, vers les centres USP des autres pays. Il permettra également d'organiser des videoconférences pour les responsables des universités et les chercheurs. Ce système offrira enfin des services de téléphone, fax et courrier électronique autonomes, indépendants des compagnies locales de télécommunication.

Le réseau USPNet constituera un outil complémentaire qui facilitera la production des programmes vidéo de l'IRETA (à travers un meilleur accès aux sources extérieures d'information) et leur diffusion. Il améliorera également la capacité de communication de l'IRETA avec les ALO et les autres partenaires extérieurs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Institute for Research, Extension and Training in Agriculture (IRETA), Alafua Campus, University of the South Pacific, Private Bag, Apia (Samoa). Tel. (685) 21671 ; fax (685) 22933 ; e-mail uspireta@samo.usp.ac.fj

Réseaux de recherche

Un réseau d'information agricole dans le Pacifique
Collaborer pour aller de l'avant



Peter Walton

À la fin des années 80, dans le Pacifique, plusieurs institutions et projets poursuivaient un même objectif : assurer le développement de l'agriculture. Et toutes avaient en commun la même caractéristique : elles accordaient une place prépondérante aux activités et aux services d'information.

Naturellement, cette situation a conduit à une certaine cacophonie car la plupart de ces institutions proposaient les mêmes services ou se lançaient, chacune pour son propre compte, dans la production d'outils qu'elles auraient eu tout intérêt à réaliser ensemble.

En 1987 et 1988, les directeurs de l'agriculture de la région se réunirent pour examiner la situation et décidèrent qu'il fallait y mettre un terme : les institutions concernées furent invitées à se rencontrer pour mettre à plat toutes leurs activités, chercher à établir des accords de collaboration et proposer la mise en œuvre de services communs dans le domaine de l'information.

Cette réunion fut convoquée à la fin de 1988. Elle réunissait les deux principales institutions agricoles : l'université du Pacifique Sud (qui comprenait l'école d'agriculture et l'IRETA, l'Institut pour la recherche, la vulgarisation et la formation agricole) et la Commission du Pacifique Sud (appelée à présent Secrétariat pour le Pacifique Sud). D'autres partenaires assistaient à cette réunion : l'université de Guam, le projet de développement agricole du pacifique américain (ADAP – Agricultural Development in the American Pacific Project) ainsi que des participants provenant de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

La réunion décida la création du comité permanent des réseaux d'information agricole dans le Pacifique autrement dit SCAINIP (Standing Committee on Agricultural Information Networking in the Pacific).

Si vous cherchez un nom pour un nouveau réseau, pensez d'abord à l'impression que donnera l'acronyme ; sinon, il finira par faire penser au nom d'une maladie effrayante.

Pourquoi le SCAINIP a-t-il été créé ?

Comme cela avait été suggéré par les ministres, le SCAINIP a été institué pour collaborer et coopérer. Mais qu'est-ce que cela recouvre ? Est-ce que ça signifie que chacun retourne travailler de son côté, comme auparavant, mais qu'on se parle ? Ou cela implique-t-il des changements plus fondamentaux ? La deuxième réponse est la bonne, bien sûr.

« Collaborer » signifie travailler avec d'autres. « Coopérer » signifie travailler avec d'autres en partageant une approche conjointe, un objectif commun. Cela signifie dépasser les rivalités existantes entre institutions et projets (qui sont plus courantes qu'on ne pourrait le penser) et

ENCADRÉ 21

L'index des revues agricoles du Pacifique

L'index des revues agricoles du Pacifique (PIAJ — the Pacific Index to Agricultural Journals), comprend plus de 3 150 références à des articles qui ont été publiés dans 11 revues éditées dans le Pacifique, comme le *Fiji Agricultural Journal*, publié depuis 1920 ou le *Papua New Guinea Journal of Agriculture, Forestry and Fisheries* (depuis 1935), le *Alafua Agricultural Bulletin* et son successeur le *Journal of South Pacific Agriculture* (depuis 1976).

Chaque référence propose une bibliographie complète et dans certains cas, les résumés originaux. L'indexation s'accompagne de mots-clés et de descripteurs. Il y a quelques lacunes et pour certains titres, un ou deux numéros seulement ont été indexés jusqu'ici. Mais sans cet outil, les chercheurs en agriculture de cette région, déjà très isolés, le seraient encore davantage.

fonder son action sur les besoins des usagers et non pas sur les services que l'on est en mesure de rendre. Sur cette base il s'agissait d'identifier quelle institution ou quel projet était le plus en mesure de répondre à chacun des besoins répertoriés. Cela signifie travailler pour un objectif commun, avec une vision stratégique.

Le démarrage n'a pas été facile. Tous les participants ont senti qu'avec cette démarche, ils avaient quelque chose à gagner et quelque chose à perdre. Chaque institution souhaitait être dans la position du pilote ; personne ne voulait être un passager anonyme. Mais après une semaine, au cours de laquelle un état des lieux a été fait, sans masquer les renoncements que cela impliquait pour les uns ou les autres, des possibilités d'aménagements ont été explorées. Cette analyse a permis aux huit professionnels de l'information présents à l'atelier de proposer un schéma de fonctionnement pour une véritable collaboration entre les institutions et projets. Ce modèle de coopération a résisté à l'épreuve du temps.

Qu'est-ce qui a été entrepris ?

Au cours de la toute première réunion du SCAINIP, la décision fut prise de se consacrer à des tâches concrètes et utiles, seules garantes de succès. La première priorité était de disposer d'une meilleure maîtrise bibliographique des documents relatifs à l'agriculture dans la région Pacifique. Il s'agissait, en fait, de savoir quels documents étaient disponibles, s'ils avaient été publiés, ou s'ils étaient demeurés sous forme de « littérature grise » (comme les comptes rendus de séminaires ou les rapports de recherche), où ils pouvaient être trouvés et comment en obtenir une copie. C'est ça, la maîtrise bibliographique.

Il fut également décidé de concentrer les premiers efforts sur les documents consacrés au Pacifique et en particulier d'indexer toutes les revues agricoles publiées dans la région. Cela semble une tâche immense, mais seulement huit titres furent initialement identifiés (voir encadré 21). Certains d'entre eux existaient depuis 1920 !

Cette priorité se justifiait par le fait qu'il n'existait aucune indexation des articles de ces journaux. Cela signifiait qu'un chercheur dans un pays donné pouvait entreprendre une recherche longue et coûteuse, alors qu'elle avait déjà été conduite dans un autre pays et même fait l'objet d'une publication. Et tout cela, parce que le chercheur ne disposait d'aucun moyen de connaître l'existence de cet article.

Ces revues traitaient exclusivement des problèmes du Pacifique ; elles étaient donc particulièrement utiles pour les chercheurs de la région, qui étaient vraiment lassés de devoir systématiquement passer en revue tous les numéros d'une publication, dans l'espoir de trouver un article sur le thème qui les intéressaient.

Conscient que ce travail serait trop lourd pour une seule personne, le groupe du SCAINIP désigna un responsable du chantier (en fait, une institution) et répartit les revues entre les différents membres. Cette répartition se fit en faisant preuve de bon sens. Par exemple, une institution qui publiait un journal avait naturellement la responsabilité de son indexation.

Normes et compromis

Pour accomplir cette tâche commune, le groupe dut s'accorder sur des normes. Quel logiciel utiliser (à l'époque, les données ne pouvaient pas encore être facilement transférées d'un système à un autre ou d'un ordinateur à l'autre) ? Comment saisir les données : mettre les prénoms en entier ou seulement les initiales ? Majuscules ou minuscules pour les titres ? Et, plus important encore, quel thésaurus de mots-clés exploiter ?

Ces questions pouvaient paraître mineures pour les responsables institutionnels mais pour les documentalistes et les usagers des bibliothèques, elles étaient essentielles. Imaginez ce qui se produirait si deux personnes, séparément, indexaient une série de documents en utilisant des normes différentes. L'une d'entre elles classera un article sur le manioc (une importante culture dans plusieurs régions du Pacifique) sous la rubrique « manioc », l'autre utilisera le nom « cassava ». Lorsque les résultats de ce travail seront mis en commun pour constituer un index unique, un chercheur utilisant le mot clé « cassava » n'aura évidemment pas accès à tous les articles répertoriés sous le mot « manioc ».

Ceci montre qu'appartenir à un réseau est aussi efficace que se réunir régulièrement. Une fois que des normes communes ont été établies, le travail peut facilement démarrer, même si la réalisation finale n'est pas toujours évidente.

Formation

L'autre secteur que tout le monde s'est accordé à trouver prioritaire, c'est la formation de professionnels de l'information. En fait, il était difficile, à cette époque, de trouver des professionnels déjà formés. La plupart des agents qui travaillaient dans les bibliothèques agricoles, par exemple, étaient des étudiants de terminale. Il s'agit pourtant d'un métier qui requiert de nombreuses compétences et qui joue un rôle essentiel pour les chercheurs et les autres utilisateurs de l'information. Sans un bibliothécaire compétent, une bibliothèque est tout juste une collection de livres gardés par quelqu'un qui se pare du titre de « bibliothécaire ».

En 1991, une série d'ateliers de formation furent organisés, avec un soutien financier du CTA. Quelques-uns avaient un caractère régional mais la plupart étaient nationaux, ce qui leur permettait de mieux aborder les spécificités locales. Des documents de formation adaptés à la région ont été réalisés pour le premier atelier. Ils ont ensuite été exploités pendant tous les ateliers suivants, ce qui a permis une certaine harmonisation dans l'approche des questions d'accès à l'information agricole et de gestion des ressources dans ce domaine.

Trois autres réunions régionales ont été organisées par le SCAINIP (en 1990, 1993 et 1996). Chacune d'entre elles a consolidé le dispositif et les efforts communs pour traiter les problèmes. De nouveaux chantiers ont été mis en route : une banque de données des recherches

agricoles dans le Pacifique (Pacific CARIS), un répertoire des centres d'information agricole dans le Pacifique (publié en 1996) et un index des rapports annuels de recherche (toujours à l'état de projet). D'autres ateliers de formation ont également été réalisés.

Le SCAINIP est-il une réussite ?

Selon les critères de jugement qu'on utilise, on ne peut toujours affirmer que le SCAINIP soit une réussite... ou qu'il a échoué dans son action.

Si on se base sur les résultats obtenus (nombre de personnes formées, bases de données réalisées et mises à la disposition des utilisateurs...), on peut dire que le SCAINIP est une réussite. Pendant les 10 dernières années, 80 à 120 personnes ont été formées. L'index des revues agricoles (et d'autres bases de données de projets ou d'institutions) a été diffusé sur une trentaine de sites.

Mais si le succès est mesuré en termes d'impact (personnes capables de rentabiliser la formation qu'ils ont reçue, bases de données réellement utilisées pour améliorer la recherche et le développement rural), alors on peut conclure que le SCAINIP n'a pas atteint son but. Et ceci nous conduit au cœur de la question.

Le SCAINIP a été mis en place sur recommandation des directeurs de l'agriculture. Des rapports ont ensuite été régulièrement soumis aux mêmes directeurs, à l'occasion de leurs réunions annuelles ou semestrielles. Mais, au-delà de cet aspect institutionnel, le SCAINIP était surtout un groupe d'individus, provenant de toutes sortes d'institutions, avec leurs forces et leurs faiblesses, qui ont essayé de partager la même approche et de se donner des objectifs communs. Le réseau en tant que tel n'a jamais été créé de façon formelle.

Toutes les tentatives pour le formaliser ont rencontré les mêmes difficultés que celles qui sont apparues lors de sa création et que l'on peut attribuer aux « barrières institutionnelles ». Lorsqu'il s'est appuyé sur l'enthousiasme d'individus qui avaient choisi de partager leurs compétences et leurs moyens pour un objectif commun, le SCAINIP a bien fonctionné, comme une « proto-organisation de base ». Malheureusement, la plupart de ces individus ont aujourd'hui changé d'affectation.

Quel avenir ?

Le SCAINIP semble désormais dépassé et pourtant ce ne devrait pas être le cas. D'une façon ou d'une autre, un nouveau réseau devrait émerger, centré sur un meilleur accès aux nouvelles technologies de communication. Après tout, la réunion mensuelle du SCAINIP, organisée en mobilisant les ressources du système de communication par satellite « PEACESAT » de l'université de Hawaï, a parfaitement fonctionné. Nul doute que le nouveau réseau USPNet permettra d'aller plus loin (voir p. 204).

Les problèmes rencontrés dans les années 80 sont toujours là : il y a toujours un besoin de formation de bibliothécaires et de professionnels de l'information ; il y a toujours besoin de mettre en commun les outils d'information et de partager les sources d'information. Et surtout, la nécessité d'une collaboration entre les agences et les institutions est toujours présente. Un bon travail a déjà été fait. Mais il reste encore beaucoup à faire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Informations complémentaires sur les activités, les outils et les produits du SCAINIP

Director, Agricultural Development in the American Pacific (ADAP) Project, University of Hawaii at Manoa, 3050 Maile Way, Gilmore Hall 213, Honolulu, Hawaii 96022 (États-Unis). Tél. (1 808) 956 8140 ; fax (1 808) 956 6967 ; e-mail adap@hawaii.edu

Information Officer, Institute for Research, Extension and Training in Agriculture (IRETA), USP Alafua Campus, Private Bag, Apia (Samoa). Tél. (685) 21671 ; fax (685) 22933 ; e-mail uspireta@samoa.usp.ac.fj

Librarian, Secretariat for the Pacific Community (SPC), Private Mail Bag, Suva (Îles Fidji). Tél. (679) 370 733 ; fax (679) 370 021 ; e-mail library@spc.int

Informations complémentaires sur le développement du SCAINIP

Peter Walton, PO Box 16967, Suva (Îles Fidji). Tél./fax (679) 322 443 ; e-mail pwalton@is.com.fj

Réseaux de recherche

Bâtir des réseaux d'information agricole dans les Caraïbes Relever des défis au paradis



Paul Mundy

Les Caraïbes. Ce nom évoque l'image de centaines d'îles baignées de soleil, avec leurs plages idylliques, leur musique entraînante, leurs cocotiers et leur rhum. Mais ce que les touristes voient du pont de leur bateau n'est qu'une petite partie de la réalité. Derrière le rideau de cocotiers, les Caraïbes sont aussi le pays de la pauvreté, de la destruction de l'environnement, de la sous-production agricole et des monocultures aliénantes.

Il s'agit pourtant d'une des régions les plus diversifiées et les plus intéressantes de la planète. Depuis l'arrivée des premiers Européens, il y a cinq siècles, les marées de l'histoire ont laissé leur marque ici : des vagues d'immigrants européens, africains, indiens et indonésiens ont produit une fascinante combinaison ethnique. Quatre langues européennes (l'anglais, le français, l'espagnol et le néerlandais) ont donné naissance à de nombreux dialectes créoles. Les îles et le continent voisin sont maintenant devenus des pays indépendants (plus d'une douzaine) ou sont encore, pour certains, des territoires sous souveraineté extérieure.

Les pays continentaux (Belize, Guyane française, Guyana, Suriname) sont étendus mais faiblement peuplés. Il y a quelques grandes îles : Cuba, Hispaniola (séparée en deux pays, Haïti et la république dominicaine) mais la plupart sont minuscules. Certaines îles sont plates, d'autres sont montagneuses, avec des champs qui s'accrochent aux flancs des collines. Des ouragans balaient les îles (sauf pendant la saison touristique, bien entendu). Les paysans exploitent des centaines de cultures différentes, dont la canne à sucre, les bananes et le tabac qui demeurent des cultures d'exportation vitales.

Pour la recherche agricole et les services d'information, le défi, c'est de parvenir à maintenir un lien entre toutes ces activités et tous ces pays et d'informer régulièrement les paysans des résultats de la recherche. La plupart des pays de la région sont trop petits pour entretenir des instituts de recherche ou des universités totalement équipés et sont donc incapables de couvrir la profusion de variétés végétales ou animales, de maladies et de parasites existants.

Ensemble, nous y arriverons

À l'instar du Pacifique (voir p. 199) et de la plus grande partie de l'Afrique (voir p. 193), la solution, ici, réside aussi dans le partage des ressources. Les gouvernements des pays anglophones des Caraïbes l'avaient déjà compris lorsqu'ils ont créé, il y a 70 ans, ce qui est aujourd'hui devenu le Centre régional de recherche à l'université des Indes Occidentales. Ils ont confirmé cette volonté en transformant ce centre, en 1975, en Institut caraïbe de recherche agricole et de développement (CARDI – Caribbean Agricultural Research and Development Institute).

Le CARDI disposait de fondations solides car le centre régional de recherche avait fait un excellent travail de recherche sur les cultures vivrières traditionnelles, comme le pois cajan, les tubercules et les légumes et il était réputé pour la qualité de ses cartes de sols. Bien qu'il soit aujourd'hui une institution autonome, le CARDI est toujours installé à l'université des Indes Occidentales, à St Augustine (Trinité et Tobago). Il a hérité des équipements du centre et d'une équipe de 25 professionnels dont la plupart sont installés à Trinité et Tobago, alors que cinq autres sont en poste à la Jamaïque et un à la Barbade.

Un des premiers objectifs a été de se décentraliser pour mieux servir les usagers, les agriculteurs des différents pays. En 1981, une équipe scientifique avait été installée dans chacun des 12 pays concernés et le nombre de professionnels était passé à 57.

En 25 années d'existence, le CARDI a dû faire face à une série de défis. Il s'agissait, entre autres, de parvenir à coordonner et à gérer une équipe de chercheurs éparpillés dans une douzaine de pays, d'améliorer les services rendus aux agriculteurs, de trouver les fonds nécessaires à la recherche et, en même temps, de poursuivre une série de programmes de recherche qui apportent des réponses concrètes aux problèmes des producteurs ruraux.



Priorité aux producteurs

L'organisation et la gestion du CARDI ont connu des modifications périodiques. Un virage important a été pris en 1987, lorsque le service de formation et de conseil pour le développement agricole et rural des Caraïbes (Caribbean Agricultural Rural Development and Advisory Training Service) a été intégré dans le CARDI. Ce service avait été créé en 1978 pour aider à résoudre quelques-uns des problèmes chroniques des petits exploitants agricoles dans la zone est des Caraïbes. Il s'était notamment donné comme objectif d'aider ces petits fermiers, qui pratiquaient une agriculture de subsistance, à créer de véritables exploitations agricoles.

Au lieu de cibler une zone géographique spécifique, le programme d'adaptation et de transfert du CARDI s'est concentré sur l'amélioration de cultures spécifiques. Des groupes de travail constitués par des chercheurs, des vulgarisateurs, des producteurs, des organismes de crédit ou de commercialisation et des consommateurs ont été mis en place pour garantir une production quantitativement et qualitativement fiable. Un de ces groupes de travail a permis d'organiser les agriculteurs de Nièves pour la production de fruits et de légumes destinés à un hôtel cinq étoiles. Une autre équipe a aidé les producteurs de Saint-Vincent à exporter des tubercules et du gingembre au Royaume-Uni. Tous ces groupes tiraient leur efficacité de leur capacité à maîtriser tous les stades de la production (plantation, récolte, commercialisation) pour satisfaire des demandes spécifiques.

Le CARDI maintient le cap sur cette approche. Contrairement à de nombreux instituts de recherche à travers le monde, qui se focalisent sur les aspects scientifiques de leurs activités et ont tendance à oublier leurs « clients », le CARDI met l'accent sur les aspects commerciaux de l'agriculture et aide les agriculteurs à trouver des réponses adaptées pour vendre au mieux leurs productions dans un environnement économique en mutation rapide.

S'ouvrir vers l'extérieur

Un autre changement important, lié au précédent, concerne la planification et la gestion de la recherche. À la fin des années 80, un système de gestion des programmes a été mis au point pour permettre au CARDI d'améliorer la conduite de ses activités. Ce système associait davantage les partenaires du CARDI (vulgarisateurs, producteurs et organisations paysannes) dans la planification de la recherche. Les chercheurs prirent alors conscience du fait qu'une recherche ne pouvait être considérée comme achevée que lorsque ses résultats étaient effectivement adoptés par les producteurs. Ils ont donc commencé à travailler sur des programmes ouverts, associant les agriculteurs et leurs organisations ainsi que les ministères de l'agriculture. Ces efforts ont permis de combler le vide existant entre la recherche et la vulgarisation et de s'assurer que les programmes de recherche du CARDI étaient en conformité avec les politiques et les stratégies des ministères.

ENCADRÉ 22

Les champs de compétence du CARDI

- Développement des activités commerciales et consultation
- Production végétale, gestion intégrée des parasites et systèmes d'exploitation agricole
- Gestion des sols et des ressources naturelles
- Élevage et forages
- Recherche sur les marchés et services de statistiques
- Développement de projets
- Services technologiques

L'environnement politique et économique continue à évoluer rapidement. Avec l'institution de l'OMC, la libéralisation des échanges commerciaux devient un phénomène mondial. Dans ce contexte, les principaux produits d'exportation des Caraïbes visent de façon prioritaire les marchés d'Amérique du Nord et d'Europe. Cela appelle des changements profonds dans les agricultures des pays producteurs et, par conséquent, dans les types de recherche que le CARDI conduit.

Les liens entre le CARDI et le CTA permettent d'améliorer la diffusion, l'échange et l'exploitation de l'information agricole dans les Caraïbes. Depuis 1988, le CARDI héberge le bureau régional du CTA. Le CARDI collecte et diffuse l'information sur la recherche agricole et le développement dans les Caraïbes. Le CTA et le CARDI organisent ensemble des séminaires, des conférences et des ateliers qui apportent une contribution précieuse au développement de l'agriculture dans la région.

Le réseau de recherche PROCICARIBE

Le CARDI est une organisation relativement petite : elle compte actuellement environ 30 spécialistes de différentes disciplines scientifiques, dispersés dans plusieurs pays. Pour atteindre la « masse critique » nécessaire pour être efficace, le CARDI doit collaborer avec d'autres organisations.



Le PROCICARIBE, système caraïbe de sciences et de technologies agricoles (Agricultural Science and Technology System of the Caribbean), est un bon exemple de cette collaboration. Le PROCICARIBE est un « réseau de réseaux », comme le CORAF, l'ASARECA et le SACCAR en Afrique (see p. 193). Cette organisation est soutenue conjointement par le CARDI et l'IICA (Institut interaméricain de coopération agricole) et elle couvre pratiquement tous les pays et territoires des Caraïbes, et pas seulement les pays anglophones, comme le CARDI. Cependant, le CARDI est l'agence d'exécution du PROCICARIBE et héberge les trois personnes qui gèrent son secrétariat.

Que fait le PROCICARIBE ? Il facilite le fonctionnement et la mise en relation de différents réseaux consacrés chacun à un produit ou à un sujet. Par exemple, le CARIFruit est consacré, comme son nom l'indique, aux fruits, alors que le CIPMNet s'occupe de gestion intégrée des parasites (un mode de lutte contre les parasites qui évite un usage abusif des produits chimiques).

Il y a d'autres réseaux pour le riz, les bananes et les plantains, les ressources phytogénétiques et la biosystématique (description et classification des espèces animales et végétales). De nouveaux réseaux, pour les ressources naturelles, les moutons et les chèvres, sont en cours de constitution. Chaque réseau permet de tisser des liens entre les gouvernements, les chercheurs, les vulgarisateurs et les institutions privées pour affronter les problèmes avec le souci de l'intérêt collectif.

Gérer tout cela s'avère quelquefois assez complexe. Dans chaque pays, des comités de suivi ont été constitués pour coordonner le travail au niveau de chaque réseau (fruits, riz...). Un coordonnateur régional s'assure que l'information circule bien entre les membres des groupes nationaux dans chacun des domaines considérés. De plus, chaque pays compte un comité national de coordination, dont le président est membre de droit du comité exécutif du PROCICARIBE.

Bulletins de liaison et tableaux d'affichage électroniques

Cette complexité appelle une communication fluide si l'on veut que l'ensemble du dispositif fonctionne. Un des outils principaux pour cela est le bulletin du PROCICARIBE, que l'on peut également consulter sur l'Internet (www.procaribe.org/news). Ce bulletin propose des débats sur les enjeux politiques (le numéro de juin 1999, par exemple, abordait les effets de la réglementation de l'OMC sur la production bananière des Caraïbes), des annonces, des articles sur les facteurs qui handicapent la recherche, des nouvelles des ateliers et séminaires et des sujets provenant des différents réseaux.

Et pourquoi ne pas utiliser l'Internet pour communiquer ? Cela semble en effet le moyen idéal, et en fait, dans chaque réseau, de nombreux chercheurs et responsables publics ont leur propre adresse électronique. Le secrétariat du PROCICARIBE a mis au point des « tableaux d'affichage électroniques » disponibles sur l'Internet, pour chaque réseau. Mais ils restent sous-utilisés. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour l'expliquer : leur création est peut-être encore trop récente ? Peut-être que leurs membres n'ont pas encore beaucoup d'informations à échanger, compte tenu de cette jeunesse ? Peut-être sont-ils trop occupés par leurs propres travaux et n'ont-ils pas eu le temps de découvrir toutes les fonctionnalités du réseau ? Peut-être manquent-ils de familiarité avec les nouvelles technologies et des formations (ou des actions de promotion) sont-elles nécessaires ? Ou, enfin, ces tableaux d'affichage n'ont peut-être pas de raison d'être car le courrier électronique et les rencontres régulières entre les chercheurs sont suffisants pour gérer les échanges d'informations ?

Réseaux de recherche

Quelles que soient les explications, seule la durée permettra de savoir si ces réseaux vont vraiment fonctionner. Certains d'entre eux vont probablement décoller vite, sous l'impulsion de quelques personnes énergiques ou poussées par des besoins de collaboration pressants. D'autres dépériront et disparaîtront pour faire place, peut-être, à des groupes plus solides.

Une force et une faiblesse

L'envergure du PROCICARIBE constitue à la fois sa force et sa faiblesse. La force réside dans la participation simultanée de représentants des gouvernements, des organismes de recherche et du secteur privé. Un autre atout important est qu'il établit un lien entre les trois principaux groupes linguistiques des Caraïbes : anglophones, francophones et hispanophones. Enfin, le but même de PROCICARIBE constitue un atout car il attire les partenaires extérieurs et les institutions internationales de recherche qui le considèrent comme un espace d'investissement : leurs dollars, francs, livres ou florins y sont judicieusement utilisés.

Mais, en même temps, la coordination de groupes si importants et si diversifiés est lourde et difficile. Le bulletin de liaison du PROCICARIBE, par exemple, est édité uniquement en anglais. Par ailleurs, il est difficile pour des coordonnateurs nationaux employés à temps partiel de trouver le temps nécessaire pour gérer efficacement le fonctionnement des réseaux.

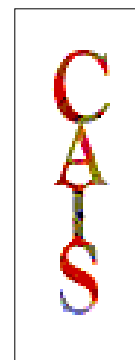
Le cas du CAIS

Le service d'information agricole des Caraïbes (CAIS – Caribbean Agricultural Information Service) est une initiative nouvelle qui se développe de façon autonome au sein du CARDI, bien qu'elle ait un rapport étroit avec les autres secteurs.

De la même façon que le PROCICARIBE coordonne les réseaux de recherche, le CAIS prend en charge les aspects d'information : il met à la disposition des chercheurs (et de beaucoup d'autres intervenants) les informations les plus récentes sur les techniques agricoles, le marketing et d'autres sujets utiles pour l'amélioration de la productivité de l'agriculture.

Comme le PROCICARIBE, le CAIS est encore une institution balbutiante. Le service a l'ambition de tisser des liens entre les institutions agricoles des divers pays afin de permettre aux usagers d'avoir un meilleur accès à l'information utile, sous différentes formes : un service d'information, un dispositif de questions/réponses, des publications de vulgarisation et des fiches de synthèse, de la formation, des services spécialisés sur l'état des marchés, des études sur les tendances, des programmes vidéo et des émissions de radio. Certains de ces éléments seront produits par le CAIS lui-même ; d'autres exploiteront les documents ou les compétences spécifiques existants chez différents membres du réseau et utiliseront le canal du CAIS pour les mettre à la disposition de tous. Une part importante de cette information sera disponible via l'Internet.

Le CAIS atteindra-t-il ces objectifs ? Cela dépend de deux facteurs : l'utilité réelle des services proposés et l'engagement des membres des différents réseaux et des partenaires de coopération pour un fonctionnement efficace. Le CAIS fait preuve d'une prudence justifiée en



mettant en place des projets pilotes afin de tester différentes approches avant de lancer de grandes initiatives à l'échelle régionale. Cette précaution permettra d'aplanir les difficultés et d'abandonner les fausses pistes avant qu'elles n'engloutissent les ressources existantes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Claudette de Freitas, CARDI Headquarters, University Campus, St Augustine (Trinité et Tobago). Tel. (1 868) 645 1205-7/645 3573/645 8120-1 ; fax (1 868) 645 1208 ; e-mail ic@cardi.org ; Internet www.cardi.org

CAIS Internet www.caisnet.org

PROCICARIBE Internet www.procaribe.org